

Energie : Où en est-on avec le plan de mesures CCE 2015-2021 (PM 21) ?

Michel Périat (PLR)

La conception cantonale de l'énergie (CCE) a pour but d'atteindre à long terme l'indépendance dans l'approvisionnement énergétique des entreprises et des ménages.

Elle a défini les objectifs pour 2035 en 3 périodes de 7 ans chacune et souhaite atteindre à cette date une économie de 30% de la consommation thermique et électrique par rapport à celle de 2014, une augmentation de la production électrique de 340 GWh et, pour le thermique, de 300 GWh. Le tout pour atteindre à terme une économie énergétique de 65% pour l'électricité et de 60% pour le thermique.

Dans la première période de 7 ans on souhaitait mettre en œuvre les économies d'énergie les plus faciles et les moins coûteuses à réaliser en visant une économie d'environ 7% de la consommation par rapport à 2014, tout en augmentant conjointement la production d'énergie renouvelable pour atteindre ainsi une autonomie énergétique de 38% pour l'électricité et de 24% pour le thermique.

Il était envisagé de profiter d'incidences positives grâce à une participation de la confédération qui soutient la transition énergétique et ainsi créer environ 180 EPT. Les coûts de l'opération étaient évalués à environ 58 millions sur 7 ans soit 8.3 millions par an.

La première période de 7 ans se termine à fin 2021 (2015-2021).

A l'aube de la seconde période de 7 ans (2022-2028) le gouvernement est-il déjà en mesure de répondre aux questions suivantes:

-Quelles réalisations ont été faites ?

-Où en est-on des économies et de la production d'énergie ?

-Quelles sommes ont été utilisées et comment ?

-Combien d'emplois ont été créés et dans quels domaines ?

-Doit-on modifier nos espérances d'économies d'énergie pour 2035 ou pourra-t-on les atteindre ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Michel Périat (PLR)

Co-signataires

- Thomas Vuillaume (PLR)
- Gérard Brunner (PLR)
- Pierre Chételat (PLR)
- André Henzelin (PLR)
- Pierre Parietti (PLR)
- Gabriel Voirol (PLR)
- Ernest Gerber (PLR)
- Irène Donzé (PLR)
- Stéphane Brosy (PLR)
- Yann Rufer (PLR)

Intervention déposée officiellement le 26 mai 2021

Documents annexés

- QE3388.pdf



Question écrite N° 3388

Energie : Où en est-on avec le plan de mesures CCE 2015-2021 (PM 21) ?

La conception cantonale de l'énergie (CCE) a pour but d'atteindre à long terme l'indépendance dans l'approvisionnement énergétique des entreprises et des ménages.

Elle a défini les objectifs pour 2035 en 3 périodes de 7 ans chacune et souhaite atteindre à cette date une économie de 30% de la consommation thermique et électrique par rapport à celle de 2014, une augmentation de la production électrique de 340 GWh et, pour le thermique, de 300 GWh. Le tout pour atteindre à terme une économie énergétique de 65% pour l'électricité et de 60% pour le thermique.

Dans la première période de 7 ans on souhaitait mettre en oeuvre les économies d'énergie les plus faciles et les moins coûteuses à réaliser en visant une économie d'environ 7% de la consommation par rapport à 2014, tout en augmentant conjointement la production d'énergie renouvelable pour atteindre ainsi une autonomie énergétique de 38% pour l'électricité et de 24% pour le thermique.

Il était envisagé de profiter d'incidences positives grâce à une participation de la confédération qui soutient la transition énergétique et ainsi créer environ 180 EPT. Les coûts de l'opération étaient évalués à environ 58 millions sur 7 ans soit 8.3 millions par an.

La première période de 7 ans se termine à fin 2021 (2015-2021).

A l'aube de la seconde période de 7 ans (2022-2028) le gouvernement est-il déjà en mesure de répondre aux questions suivantes:

- Quelles réalisations ont été faites ?
- Où en est-on des économies et de la production d'énergie ?
- Quelles sommes ont été utilisées et comment ?
- Combien d'emplois ont été créés et dans quels domaines ?
- Doit-on modifier nos espérances d'économies d'énergie pour 2035 ou pourra-t-on les atteindre ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 26 mai 2021

Au nom du Groupe libéral-radical

L'auteur : Michel Périat

Présidence: Gabriel Voirol, rue des Jonnières 16, 2900 Porrentruy – 079 208 65 09
Secrétaire: Pascal Haenni, Champ-de-Val 20, 2802 Develier – 078 803 34 35

Voirol Gabriel

J. DONZE

PIERRE CHATELAIN